

**Colloque international
Genre, population et
développement en Afrique**



**International Colloquium
Gender, Population and
Development in Africa**

UEPA/UAPS, INED, ENSEA, IFORD

Abidjan, 16-21 juillet 2001

Session VI.2



La persistance des inégalités dans la scolarisation

**Les femmes dans les secteurs modernes de
développement au Togo : problématique de la scolarisation**

A. Peace Degboe-Assiobo-Tipo

Direction de la Planification et de la Population, Lomé

Avec le soutien financier de/ supported by :

*Ministère français des Affaires étrangères, Commission Européenne/ European Commission, Danida, Sarec,
Agence Universitaire de la Francophonie et Agence intergouvernementale de la Francophonie, Institut national
d'Etudes Démographiques (INED), Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP)*

Introduction

Au Togo les femmes (51.3% de la population) jouent un rôle important dans le développement économique du pays. Elles assurent la grande partie de la production alimentaire (56.4% des exploitants agricoles sont des femmes) et réalisent plus de 70% des activités de commercialisation et de transformation de denrées alimentaires (54% dans le secteur artisanal). Elles apportent une énorme contribution dans l'économie du pays pour laquelle elles participent à concurrence de 46% au PIB. Leur taux d'activité élevé se fait remarquer surtout dans les secteurs traditionnels, que sont l'agriculture et le commerce dans lesquels elles jouent un rôle essentiel. Dans le secteur agricole, l'essentiel de la production vivrière repose sur le travail des femmes et des enfants, tandis que les hommes s'adonnent beaucoup plus aux cultures de rente.

L'importance numérique des femmes dans les secteurs traditionnels s'explique par l'emploi d'une main d'œuvre abondante et peu coûteuse, par la souplesse du secteur et enfin par le fait que ces secteurs n'exigent ni un niveau d'instruction élevé ni une qualification professionnelle de haut niveau. (Le taux d'analphabétisme est particulièrement très élevé parmi la population féminine : 48,1% contre 23,0% chez les hommes, et les femmes d'une façon générale, jouissent d'un faible statut).

Si elles se retrouvent majoritairement dans les activités relevant des secteurs non structurés, force est de constater que dans les emplois modernes (14% des actifs du secteur moderne sont des femmes) elles sont sous représentées.

La présente communication dont l'intérêt est de montrer les impacts de l'éducation dans les emplois féminins, s'attachera tout d'abord à passer en revue la place qu'occupe la femme togolaise dans les différents secteurs de l'économie, ensuite les facteurs qui déterminent sa faible présence dans les emplois modernes et, enfin, elle analysera les raisons qui sous-tendent sa faible scolarisation.

1. Les femmes et l'emploi moderne

Malgré leur rôle et leur apport dans l'économie du pays, il existe un déséquilibre entre l'importance numérique des femmes au Togo et le rôle qui leur est dévolu dans le processus de développement pour ce qui a trait à l'emploi moderne.

Si les femmes sont majoritairement présentes dans tous les secteurs d'activité traditionnelle, elles sont en revanche sous représentées dans les emplois modernes.

Cette faible présence est plus prononcée au niveau du secteur privé et industriel qu'au niveau de la Fonction Publique.

1.1 Les femmes dans le secteur privé

Dans les professions libérales ou dans les entreprises privées où la compétitivité et la productivité sont de règle, les femmes se font rares. Dans ce secteur moderne massivement dominé par les hommes, les femmes ne représentent qu'à peine 8% des effectifs. Elles se retrouvent souvent dans les secteurs n'exigeant pas une grande qualification et par conséquent sans grande rémunération c'est à dire qu'elles assument des fonctions modestes ou subalternes.

Au niveau des banques par exemple, elles sont trieuses ou sont aux guichets; dans la construction elles sont au ramassage de sable, de gravier ou au transport d'eau ou de ciment ; dans les cabinets de médecins, elles sont infirmières ou aide -soignantes etc...

La faible présence des femmes dans les emplois les plus qualifiés est due à l'absence d'offre suffisante de femmes qualifiées ou ayant une spécialisation requise.

Mais cette situation n'est pas à mettre seulement à l'actif du niveau d'instruction ou de formation, bien d'autres facteurs empêchent les femmes d'avoir accès à certains métiers de haut niveau.

Dans le secteur privé en général, les femmes sont confrontées à certaines considérations discriminatoires de fait sur le marché de l'emploi. Il a été remarqué que beaucoup d'employeurs sont réticents vis à vis de la main d'oeuvre féminine car ils considèrent les femmes comme moins rentables ou plus coûteuses du fait des perturbations engendrées par la grossesse et ses conséquences (baisse de rendement pendant la période de grossesse, congés de maternité et la nécessité de trouver de remplaçante, absence pour cause de maladie liée à la grossesse ou pour maladie d'enfants, etc.). Ainsi au stade de l'embauche, les entreprises privées préfèrent à qualification égale, engager un homme plutôt qu'une femme.

1.2 Les femmes dans le secteur industriel

Au Togo l'industrialisation est récente et embryonnaire employant peu d'actifs Le secteur industriel est caractérisé par une forte présence d'effectif masculin. Sur les 29% d'actifs que compte le secteur, les femmes ne représentent qu'à peine 10%. Dans les industries lourdes (cimenterie, industrie de fabrication de tôle galvanisée, de peinture, de plastique etc...) considérées comme des métiers durs et non féminins (tableau N° 1), les quelques femmes qui y sont employées occupent des fonctions n'ayant pas directement trait aux activités de transformation ni de production mais des activités d'importance secondaire. Aussi se retrouvent-elles aux postes de standard, de renseignements et surtout au niveau du secrétariat.

Contrairement à l'industrie lourde, ce sont les industries légères plus précisément les industries agro-alimentaires et manufacturières qui non seulement sont les branches les plus développées dans le pays, mais aussi celles employant plus de femmes.

Le développement de la zone franche industrielle à haute intensité de main d'œuvre a dans les années 90 contribué à l'accroissement de l'effectif des femmes dans le secteur industriel.

Dans les industries le niveau d'instruction ou de formation ou de qualification empêche les femmes d'avoir accès à des fonctions spécialisées, mais aussi à cause des stéréotypes sexistes négatifs elles sont considérées comme moins efficaces ou incapables d'accomplir certaines tâches difficiles.

1.3 Le secteur informel

Quant au secteur informel de transformation, de production et de service, le taux global d'activité des femmes y est relativement important, il est d'environ 30% des actifs dans l'industrie manufacturière et 40% dans l'agro-industrie où les femmes s'activent dans la fabrication de l'huile, de savon, de la farine, du tapioca, de bière locale etc...ou alors elles sont très nombreuses dans la coiffure, la couture, la restauration etc.... De nos jours elles sont de plus en plus concurrencées dans ces secteurs considérés comme féminins par des hommes.

L'importance relative des femmes dans le secteur informel (environ 48% des entrepreneurs sont des femmes) vient du fait que ces activités n'exigent pas de grands moyens de production et d'investissement ; les femmes ayant difficilement accès aux crédits de façon classique.

D'une façon générale, que ce soit dans le secteur informel ou celui de l'industrie, les femmes, n'échappent pas à la division sexuelle de l'emploi. Elles se retrouvent en majorité dans le secteur les moins exigeants du point de vue qualification professionnelle, et du point de vue force de travail et par voie de conséquence les moins rémunérés.

1.4 Les femmes dans l'administration publique

L'analyse par secteur économique révèle des disparités quant à la représentativité des femmes dans l'administration publique.

Au Togo comme dans la majorité des pays africains, c'est l'Etat qui est le principal employeur de la main d'œuvre salariée en général et en particulier de la main d'œuvre féminine.

Même si l'Etat emploie des salariés dans les entreprises publiques ou para-publiques, c'est surtout dans la Fonction Publique où se trouve le plus grand effectif des salariés et par là des femmes dont l'effectif reste pourtant modeste.

En 1999, sur l'effectif des salariés relevant du Budget Général de l'Etat, les femmes ne représentent que 21,5%. Cette relative importance des femmes travaillant dans l'administration Publique s'explique par le mode de recrutement et la grille des salaires qui, contrairement à ce qui se passe dans le secteur privé, sont égalitaires. Malgré tout, elles restent sous représentées dans les diverses Administrations mais aussi inégalement réparties au niveau des différents Ministères (tableau No 2). La plus forte concentration des travailleurs féminins se retrouvent au niveau des Ministères de la Santé, des Affaires Sociales et de l'Education.

2. Les facteurs de la faible présence des femmes dans les emplois modernes

Au titre des phénomènes limitant l'accès des femmes aux emplois modernes, se trouvent des facteurs socioculturels, conjoncturels et surtout des facteurs liés à l'éducation scolaire.

2.1. Facteurs socioculturels

Le préjugé selon lequel il y a des métiers d'hommes distincts de ceux qui conviennent aux femmes est subtilement ancré dans les mentalités et, influe sur le niveau d'étude et oriente le choix des formations professionnelles, et par la suite le choix du métier (tableau N° 3).

L'existence de ces stéréotypes sexistes négatifs, confinent le plus souvent les femmes, que ce soit dans l'administration Publique ou dans le secteur privé, dans certains types de métiers qui s'apparentent au rôle traditionnel qui leur est dévolu dans la société (éducation des enfants, soins aux malades, soumission aux maris etc...) Les stéréotypes concernant les professions expliquent la relative sous représentativité des filles dans les filières techniques (27% en 1990). Ces stéréotypes sont aussi observés au niveau de l'enseignement universitaire où les filles pour la majorité, s'orientent vers les facultés de lettres de sciences sociales ou des sciences humaines.

Même au niveau des secteurs qui tendent à se féminiser (santé, éducation commerce...), les femmes n'occupent souvent que des fonctions modestes ou subalternes, celles qui sont au niveau de l'échelon le plus bas. (Tableau N° 4)

S'il est vrai que les femmes sont aujourd'hui relativement nombreuses dans la Fonction Publique, il n'en demeure pas moins qu'elles soient encore très minoritaires dans la haute Fonction Publique et surtout dans les fonctions d'encadrement supérieur ou à des postes de hautes responsabilités professionnelles ou de métiers. Une analyse de l'échelon des fonctionnaires de l'Etat montre que les femmes appartenant à la catégorie qui est hiérarchiquement la plus élevée (la catégorie A) de la fonction publique, ne représentent qu'environ 13% de l'effectif global des agents de l'Etat. (Tableau N° 5).

2.2. Les facteurs conjoncturels

L'évolution du niveau de scolarisation des filles ces dernières années a certes progressé légèrement, et a contribué à augmenter le pourcentage des femmes cadres qui est passé de 5% en 1980 à 11,9% en 1992 et à 12,9% en 1999, mais, elle n'a pas été assez suffisante pour remettre en cause les disparités. De plus, l'analyse de la pyramide des âges des effectifs ne permet pas d'espérer une amélioration à terme car les facteurs qui bloquent l'accès des travailleurs en général et des femmes en particulier aux emplois modernes, sont de plusieurs ordres.

Il s'agit :

- des effets de l'ajustement structurel qui dans les années 1980 ont conduit à la forte contraction du marché de l'emploi avec comme conséquence le blocage du recrutement automatique des agents dans la Fonction Publique d'une part et à la décision de mise en retraite des fonctionnaires ayant accomplis 30 années de service ou ayant 55 ans d'âge d'autre part.
- de la crise sociopolitique des années 1990 ayant entraîné, entre autres la suspension de la coopération internationale contraignant l'Etat à réduire ses dépenses publiques y compris la masse salariale;
- de la dévaluation du franc CFA de 1994 ayant mis à rude épreuve les activités des entreprises contraintes de compresser leur personnel et les opportunités d'emplois, ont sonné le glas du recrutement des jeunes diplômés demandeurs d'emploi dans les secteurs modernes.

Ainsi le dégraissage des salariés consécutif à la suspension des recrutements et aux départs des fonctionnaires à la retraite ont pour conséquence le vieillissement de la pyramide des âges des agents de l'Etat en général et des cadres féminins surtout, ne permettant pas d'espérer une amélioration à terme du niveau hiérarchique des emplois des femmes. (Tableau N° 6).

Les causes de la sous représentation des femmes dans les secteurs modernes et dans les catégories supérieures et dans les emplois requérant des niveaux de qualification et d'instruction élevés, et la féminisation de certaines catégories de métiers des secteurs modernes, loin de se limiter aux facteurs socio-économiques et structurels qui tendent à pénaliser les femmes sur le marché d'emploi, se retrouvent aussi malheureusement dans le système éducatif qui est censé corriger les inégalités liées aux sexes.

2.3 Les facteurs éducatifs

La perspective d'une véritable émancipation des femmes et leur pleine intégration dans le processus de développement passent entre autres par leur accès à l'éducation et à l'emploi. C'est l'éducation qui doit permettre la mobilisation des ressources latentes des femmes afin de leur permettre de contribuer le plus effectivement possible à la société. Mais

la faible scolarisation des filles fait observer un déséquilibre entre l'importance numérique des femmes et le rôle qui leur est dévolu dans le processus de développement pour ce qui a trait à l'emploi moderne.

L'analphabétisme ou l'insuffisance d'éducation ou de formation professionnelle qui maintient la femme à la terre et aux activités traditionnelles, leur est défavorable quant à l'accès à l'emploi salarié (environ 56% des actifs des zones rurales sont des femmes alors qu'elles ne représentent que 14% des actifs du secteur moderne).

3. La scolarisation des filles au Togo et les perspectives d'emploi

L'éducation joue un rôle essentiel pour mettre les femmes en mesure de gérer leur propre vie. Elle est très importante parce qu'elle ouvre des perspectives économiques. Comme le stipule le Principe 4 du Programme d'action de la CIPD, il faut " promouvoir l'égalité entre les sexes et l'équité, ainsi qu'assurer l'émancipation des femmes....."

Or, assurer l'égalité et l'équité pour les femmes signifie pour elles :

- fréquenter l'école et y rester ;
- gagner un revenu et avancer dans la profession à l'abri de toute discrimination ;

On peut à juste titre conclure que l'éducation offre les meilleures chances d'une meilleure vie.

C'est fort conscient de son importance, car elle doit non seulement améliorer le statut de la femme, mais aussi contribuer au développement du pays, que le Gouvernement togolais a à travers la Réforme de l'Enseignement, dont quelques uns des objectifs sont les suivants:

- rendre l'école démocratique en donnant les chances égales d'aller à l'école à tous les enfants sans distinction de sexe, de religion et de région
- adapter le système éducatif à l'environnement socio-économique
- améliorer la qualité de l'éducation;

et à sa Déclaration de politique sectorielle d'Education et de Formation de 1993, affirmé sa volonté d'augmenter le taux de scolarisation des enfants des deux sexes.

En effet, si cette Réforme adoptée depuis 1975, et qui n'a été que passablement appliquée, a, néanmoins réussi à multiplier les écoles et établissements des collèges et lycées, à augmenter l'effectif des élèves aussi bien des filles que des garçons, et à mettre en place de nouveaux programmes d'enseignement scolaire, cependant, elle a été loin de réaliser les objectifs visés, donc elle n'a pu enrayer les inégalités liées au genre, ni à maintenir le plus longtemps possible les filles dans le cursus scolaire, ni à faire disparaître les inégalités d'ordre quantitatif et qualitatif.

3.1 Les filles dans le système scolaire au Togo

L'analyse de la scolarisation des filles révèle qu'au Togo, elles sont confrontées à un certain nombre de problèmes dont :

- problème d'accès qui se traduit par des disparités entre les taux d'admission et de scolarisation des deux sexes qui s'accroissent au fur et à mesure qu'on va loin dans les niveaux ou qu'on soit dans les filières techniques ; (tableau n°7). Malgré le fait que les femmes (51,3% de la population totale) soient plus nombreuses que les hommes, le

nombre d'enfants mâles dépasse celui de leurs homologues femmes dans les secteurs de l'éducation formelle et supérieure (Pour l'année 1989-1990 sur un effectif de 7033 étudiants Togolais, on dénombre seulement 816 filles soit 11,6% ; et pour 1997-1998 12499 garçons soit 83,86 pour 2406filles soit 16,14%).

- Problème de maintien dans le système (les taux d'abandon est plus élevé chez les filles que les garçons). Sur une cohorte de 71.180 filles inscrites au CP1 en 1989-1990, 27.295 arrivent au CM1 et 24.097 au CM2, soit une déperdition de 47.083 élèves filles au CM2 représentant respectivement un pourcentage de 61,65 et de 66,15%.
- Problème de réussite (taux de redoublement et d'échec plus prononcés chez les filles). Comme le montre le tableau N° 8 les femmes ont du retard sur les hommes à tous les niveaux de l'éducation (sur une cohorte de 10.000 garçons inscrits au CPI, 997 arrivent au CM2 sans redoubler, alors que pour le même nombre de filles, seules 588 atteignent la dernière classe sans redoublement. Le phénomène s'accroît au niveau de l'enseignement technique et plus prononcé au niveau de l'enseignement supérieur.

Même si aujourd'hui la tendance est à l'augmentation des effectifs féminins, (de 2.943 filles dans les Lycées contre 18.971 garçons en 1993-1994, on est passé à 6.421 filles contre 26.441 garçons en 1997-1998), les disparités persistent toujours et s'expliquent par plusieurs facteurs.

Au titre des éléments qui tendent à pénaliser les filles dans le système scolaire, et, par-là à les empêcher d'avoir une qualification requise pour exercer des emplois modernes, se trouvent plusieurs facteurs de blocages d'ordre socioculturel, économique, institutionnel et pédagogique.

3.2 Les blocages socioculturels

Le mariage et la procréation sont traditionnellement considérés comme les principales fonctions de la femme. L'apprentissage de ses futurs rôles d'épouse et de mère, se fait à travers l'éducation dispensée au sein de la cellule familiale et, par conséquent, on considère que la femme n'a pas besoin d'une instruction de haut niveau pour assumer ses responsabilités en la matière.

Même s'il est admis que la femme togolaise doit contribuer aux charges financières du ménage, la recherche de revenu se fait à travers la pratique d'activités agricoles (vente de surplus de produits agricoles bruts ou transformés) ou d'activités d'artisanat (42% des artisans sont dans la coiffure et la couture et sur ce, 68% sont des femmes) ou d'activité commerciale (vente de détail à l'étalage ou à la sauvette des denrées alimentaires ou autres). Pour ces activités, la tendance est de croire que l'exercice de ces métiers n'exige ni un niveau intellectuel élevé ni une formation spécialisée.

Cette conception du rôle de la femme influence nombre de parents à plus d'un titre :

- soit ils sont réticents à envoyer les filles à l'école, ou à les y inscrire tôt (la fille doit aider sa maman à assumer les charges domestiques)
- soit dans certains cas, les filles sont retirées assez tôt de l'école pour être envoyées en apprentissage d'un métier, ou pour faire le petit commerce, ou pour être données en mariage.

L'éloignement de l'école du domicile (certaines localités n'ont pas d'école à proximité) explique aussi parfois la non inscription des petites filles à l'école car certains parents estiment que la jeune fille court des risques en se déplaçant loin.

La démotivation des parents face aux échecs répétés des filles ou aux grossesses d'élèves adolescentes constituent entre autre, un frein à la scolarisation de la jeune fille. Cette démotivation affecte les filles elles-mêmes face au chômage de leurs aînées diplômées sans emploi qui se tournent le plus souvent vers le commerce ou autre activité du secteur informel.

Certes les mentalités ont évolué. Grâce aux campagnes d'information à l'intention aussi bien des parents que des filles sur l'importance de l'éducation de la jeune fille, les inscriptions de ces dernières années ont augmenté dans les établissements, toutefois, des difficultés économiques annihilent parfois les bonnes volontés.

3.3 Les blocages d'ordre économique

Ils sont aussi à la base des disparités de taux de scolarisation entre filles et garçons. Il arrive fréquemment lorsque les ressources financières de la famille manquent ou sont insuffisantes, que les parents opèrent des choix en préférant donner la chance aux garçons au détriment des filles pour ce qui est d'inscrire ou de maintenir les enfants à l'école.

L'école, il est vrai, que même si elle est gratuite, occasionne des dépenses pour les parents (frais d'inscription, achat de fournitures scolaires, confection d'uniforme, déplacement des enfants etc...). L'école empêche aussi les enfants, surtout les filles, d'aider convenablement leurs parents dans les travaux domestiques ou activités agricoles ou autres, ce qui constitue un manque à gagner pour ces parents.

La rentrée précoce dans la vie active (petit commerce, placement d'enfants comme serveur domestique, etc...) surtout des filles, limite leurs possibilités de fréquentation de l'école classique.

Certains parents aussi considèrent l'investissement scolaire des filles comme non rentable, voire une perte car selon eux, l'instruction de la fille ne profite qu'à la famille dans laquelle elle marie.

Pour rendre l'école plus démocratique et accélérer le rééquilibrage entre filles et garçons, l'Etat a décidé de prendre des mesures incitatives qui se traduisent par la réduction des frais de scolarité pour les filles à tous les niveaux d'enseignement

Malheureusement certains chefs d'établissement scolaires réagissent négativement en refusant l'inscription à un certain nombre de filles sous le couvert d'argument fallacieux.

De plus en plus de programmes en faveur de la scolarisation et du maintien de la fille dans le système scolaire se développent dans le pays avec l'appui de certains ONG et Partenaires au Développement (UNICEF, CORPS de la Paix, Plan International, etc...). Ces efforts ne peuvent porter assez de fruits si les manuels et les programmes scolaires mis à la disposition des élèves continuent à véhiculer des stéréotypes sexistes.

3.4 Les facteurs d'ordre pédagogique

Les programmes d'enseignement, et les manuels scolaires devraient contribuer à la réussite de la fille grâce à une formation de qualité. Mais force est de constater que ces manuels scolaires mis à la disposition des élèves contiennent des textes qui entretiennent des discriminations liées aux sexes et qui sont défavorables aux filles.

Ainsi selon une étude menée en 1990 sur les manuels de lecture à l'usage des enfants des écoles primaires et repris dans le document du Module d'Auto-Formation élaboré par le projet "Education en matière d'Environnement et de Population pour le Développement Durable" (EPD) du Ministère de l'Education et de la Recherche Scientifique (Septembre 1998) révèle l'existence des stéréotypes sexistes véhiculant des idées négatives quant à la valorisation de la femme et par-là à sa promotion. Les ouvrages qui comportent ces textes discriminatoires à l'égard des femmes sont des manuels de lecture élaborés par un groupe d'enseignants togolais de 1987 à 1989 à l'usage des élèves du cours primaire, (CP1 au CM2).

L'analyse des illustrations et des activités des personnages contenues dans les textes du livre de lecture du Cours Préparatoire 1^{ère} année (CP1), intitulé Mon Premier Livre de Lecture révèle que « les tâches domestiques sont réservées aux femmes tandis que les rôles non traditionnels tels la science, le progrès technique l'information, sont monopolisés par les hommes.

Si dans les textes, 25% des illustrations parlent des femmes dans les activités commerciales et 10% dans la santé, elles se présentent juste comme des clientes et non des vendeuses (page 58 du livre) et comme des malades ayant besoin de soin.

Dans le livre de lecture de CP2 (Mon deuxième livre de Lecture), 88% des illustrations montrent des femmes dans des travaux domestiques.

Dans « Mon Troisième livre de Lecture » manuel de Cours Élémentaire 1^{ère} année (CE1), les illustrations ne montrent pas de femmes exerçant un travail rémunéré, ni de métier ayant trait aux progrès scientifiques : téléphone, infirmier, docteur, visites d'usines etc.... sont réservés aux hommes. Les textes ne parlent que de trois personnages féminins.

Dans le livre de lecture du cours élémentaire 2^{ème} année, les femmes occupent 85% des travaux domestiques dans les illustrations (p.61, 62, 82) et pour le petit commerce 81% des activités, ou alors elles sont artisanes (couturières aux pages 18 et 97).

Celles qui occupent des emplois modernes sont au nombre de trois : une infirmière (p.83), une laborantine (95) et une hôtesse de l'air (p. 174). Il s'agit bien sûr d'emploi de catégorie moyenne.

Des illustrations et textes du manuel de lecture du cours moyen 1^{ère} année, reflètent la répartition sexiste du travail qui existe dans la société avec un accent sur les emplois modernes réservés aux hommes (le Directeur d'école, le maître et l'élève, le préfet, etc).

Dans le manuel du cours moyen 2^{ème} année (Mon sixième livre de lecture) si quelques exceptions apparaissent (ex à la page 98, une fille tape à la machine) il n'en demeure pas moins que cet ouvrage aussi présentent des stéréotypes discriminatoires à la l'égard des filles et femmes (femmes portant des seaux d'eau ou vendant des aliments, hommes conduisant un tracteur, ou mécanicien réparant une voiture...).

Il apparaît clairement que les enfants soumis à l'étude de ces textes durant tout leur premier cycle d'étude, intériorisent les stéréotypes sexistes négatifs à l'égard des femmes. Leur préjugé se trouve ainsi renforcé. De plus l'image dévalorisée de la femme est aussi intériorisée par les filles et les femmes elles-mêmes les amenant à se sous-estimer.

Les disparités entre filles et garçons se renforcent au niveau :

- des taux d'admission et de scolarisation des deux sexes qui va croissant du premier degré au 3^{ème} degré
- des résultats qui sont meilleurs chez les garçons (le taux de réussite des filles au CEPD est de 34,82% contre 45,17% pour les garçons, au BEPC 26,67% contre 37,96% en 1994/1995).
- des choix des filières techniques et scientifiques (tableau N° 9).

L'image traditionnelle de la femme véhiculée dans la société, fait passer la jeune fille pour inférieure au garçon. Ces valeurs limitent les aspirations et les performances scolaires, intellectuelles et professionnelles de la petite fille.

Même si les textes législatifs et juridiques proscrivent la discrimination entre les sexes et le code de travail impose (et les conventions collectives entérinent...) une égalité de rémunération entre hommes et femmes, les conditions d'accès à l'emploi moderne et aux postes de responsabilité et de décision restent limitées comme en témoignent ces données à savoir:

- nombre de femmes au parlement de 1994-1999 : 1 sur 81 et de 1999-2004 : 5 sur 81 soit 6,2%
- nombre de femmes au Barreau : 12 sur 100
- nombre de femmes Maire : 1 sur 9 en 2000
- nombre de femme Ministre : 2 sur 23 en 2000

Afin de favoriser la pleine participation de la femme au développement au même titre que l'homme, il s'avère nécessaire entre autre de corriger les disparités liées au genre qui subsistent dans le système scolaire au Togo et ce, malgré l'affirmation du principe de l'égalité scolaire entre fille et garçon préconisé par la Réforme de l'Enseignement.

La discrimination liée au genre est entretenue par des manuels éducatifs renfermant des clichés sexistes entre hommes et femmes et par des programmes et matériels pédagogiques qui sont aussi empreints de préjugés sexistes renforçant les rôles féminins et masculins traditionnels. Comme le stipule le programme d'Action de Beijing, « l'éducation est un droit de l'homme et un moyen essentiel d'atteindre les objectifs d'égalité de développement et de paix.. Filles et garçons ont tout à gagner d'un enseignement non discriminatoire, qui enfin de compte, contribue à instaurer des relations plus égalitaires entre les femmes et les hommes ».

CONCLUSION

Le poids démographique des femmes au Togo (51,3%) et le dynamisme de leur participation à l'activité productive, font d'elles des acteurs économiques non négligeables. Au Togo, l'agriculture qui est pratiquée est traditionnelle et non mécanisée, aussi, emploie-t-elle une main d'œuvre abondante constituée en majorité de femmes (56,4% des exploitants agricoles sont des femmes).

Ainsi, si le rôle majeur joué par les femmes dans l'agriculture, l'artisanat et le commerce reste établi, il n'en est pas de même pour les emplois modernes dans lesquels elles se retrouvent minoritaires.

L'accès à l'emploi moderne et à la haute fonction étant subordonné à une scolarisation et une formation suffisantes, filles comme garçons doivent avoir un accès complet pour l'enseignement primaire et secondaire. Or l'inefficacité interne et externe du système scolaire togolais ne permet pas une forte scolarisation des filles. De plus, l'école ne peut non plus jouer convenablement son rôle si elle entretient et véhicule des clichés sexistes négatifs à la femme.

Aussi, pour réduire l'écart entre filles et garçons dans l'enseignement, et leur assurer l'égalité et l'équité pour un développement humain, faudra-t-il :

- revoir les programmes d'enseignement, et les débarrasser des stéréotypes sexistes ;
- intégrer l'enseignement de l'approche genre dans le système éducatif scolaire du pays ;
- revoir les textes des manuels soumis à l'étude des enfants ;
- fournir aux parents les informations nécessaires pour les motiver à mettre les filles à l'école, et à les aider à y rester.
- aider enseignants , filles et garçons à se départir des préjugés liés au genre qui nuisent à l'émancipation de la femme;
- amener la jeune fille à se valoriser grâce à une formation solide.
- réduire l'analphabétisme chez les femmes;

Le faible niveau d'éducation étant aussi la cause du nombre élevé de grossesses précoces et non désirées qui constituent un obstacle supplémentaire à l'amélioration du statut de la femme et à son épanouissement, il est important d'étendre et de renforcer l'enseignement de l'éducation pour la population et à la vie familiale à tous les degrés d'enseignement

Le développement du pays y gagnerait si les femmes ont accès à l'instruction, aux emplois modernes et aux postes de décision.

Tableau N° 1
Effectif du CRETFP¹ de Sokodé

Sections	1 ^{ère} Année			2 ^e Année			3 ^e Année			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Mécanique automobile	27	2	29	15	0	15	22	0	22			
Mécanique générale	26	0	26	11	0	11	20	0	20			
Electricité	24	2	26	13	0	13	9	1	10			
Menuiserie	28	0	28	16	0	16	18	0	18			
Total	29	0	29	17	0	17	30	0	30			
	134	4	138	72	0	72	99	1	100			

Source: Annuaire Statistique (METFPA) 1993-1994

Tableau N° 2
Répartition des fonctionnaires par secteur et par sexe en %

Ministère	H	F
Santé publique	56,13	43,86
Affaires sociales et Promotion Féminine	58,76	41,23
Industrie et commerce	68,42	20,35
Education et Recherche Scientifique	79,64	31,57
Agriculture, Elevage et pêche	83,85	16,14
Urbanisme et Logement	86,79	13,20
Environnement	94,07	5,92

Source: Statistiques du Ministère de la Fonction Publique(1999)

Tableau N° 3
Répartition des Elèves par sexe et par section

Sections	1 ^{ère} année			2 ^e année			3 ^e année			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Section industrielle	193	1	194	201	7	208	223	20	243	617	28	645
Section commerciale	148	182	330	209	263	472	74	85	159	431	530	961
Total	341	183	524	410	270	680	297	105	402	1048	558	1606

Source: Annuaire Statistique METFPA² (1993-1994).

Tableau N° 4
Nombre d'enseignants par niveau et par secteur

Secteurs	H	F
1 ^{er} degré	10739	2.092
2 ^e degré	3339	373
3 ^e degré	843	122
technique	371	48
Université du Bénin	324	38

Source: Annuaire Nationale des Statistiques Scolaires

¹ CRETFP: Centre Régional d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle

² METFPA Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Artisanat.

Tableau N° 5

Répartition des fonctionnaires par catégorie et par sexe en pourcentage

A1		A2		B		C		D		Agents permanents	
H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
87,09	12,90	87,18	12,81	79,04	20,95	77,04	20,95	79,84	20,15	71,00	28,99

Source: Statistiques du Ministère de la Fonction Publique(1999)

Tableau N° 6

Evolution des effectifs féminins, Agents de la Fonction Publique

Année	1990	1990
Effectif	7241	6895

Source: Statistiques du Ministère de la Fonction Publique(1999)

Tableau N° 7

Evolution des effectifs par sexe et par degré

Année	1 ^{er} degré (primaire)		2 ^e degré (collège)		3 ^e degré (lycée)		Enseignement technique		4 ^e degré (université)	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
90-91	646962	255642	97426	26386	19727	3017	8198	2125	-	-
93-94	663126	265252	107364	29490	18971	2.943	-	-	8438	1037
94-95	762137	308642	120885	33897	24832	4080	7631	2111	10660	1392
97-98	511351	372962	109614	45588	26441	6.421	-	-	-	-

Source: Annuaire National des Statistiques Scolaires 1995-1996

Tableau N° 8

Résultats aux différents examens Session de Juin 98 en % par niveau et par sexe.

CEPD		BEPC		BAC 1		BAC 2	
M	F	M	F	M	F	M	F
68,53%	31,46	74,99	25,0	74,63	25,36	76,84	20,15

Source: Annuaire National des Statistiques Scolaires, 1997-1998/ 1998-1999

Tableau N° 9

Répartition des élèves selon la série, le sexe et le niveau d'étude

Séries	Seconde			Première			Terminale			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
G1	12	155	167	21	107	128	9	19	28	42	281	323
G2	575	152	727	458	114	572	117	31	148	1150	297	1447
Total	587	307	894	479	221	700	126	50	176	1192	578	1770

Source: Annuaire Statistique de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

Références bibliographiques

1. Anker, R. et Hein C. (1986) Inégalités entre hommes et femmes sur les marchés urbains du travail dans le tiers monde
2. CEPED, (1992) Condition de la Femme et Population le cas de l'Afrique Francophone
3. Système des Nations Unies au Togo, (2000) "Bilan Commun de Pays"
4. Ministère de la Fonction Publique, du Travail, et de l'Emploi (1999) "Annuaire Statistique"
5. Ministère de la Fonction Publique de la Reforme de l'Etat et de la Décentralisation (Janvier 1999) n°62, "Hommes - Femmes : la longue marche vers l'égalité des chances"
6. Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation professionnelle et de l'Artisanat (1993-1994) "Annuaire Statistique"
7. Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche (1996-1997/1997-1998-1999) "Annuaire Statistique"
8. Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Direction Nationale du Projet EPD (septembre 1998) " Module d'Auto- Formation Genre- Education et Développement"
9. ASSIH-AISSAH, A.(1999) "Genre et Education" Communication présentée à l'atelier de Formation du Noyau de Formateurs en Genre et Developpement mars 1999, à Tové.

